



---

**DEUXIEME RETRAITE DE HAUT NIVEAU  
SUR LA PROMOTION DE LA PAIX, DE LA  
SECURITE ET DE LA STABILITE EN AFRIQUE**

**LE CAIRE, EGYPTE  
4 – 5 SEPTEMBRE 2011**

**HL/Retreat/YoPS.Decl.(II)**

**DECLARATION DU CAIRE**

***“RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE POUR LA PAIX,  
LA SECURITE ET LA STABILITE EN AFRIQUE”***

## DECLARATION DU CAIRE

La deuxième Retraite de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique s'est tenue au Caire, en Egypte, les 4 et 5 septembre 2011, sur le thème du «Renforcement de la gouvernance politique pour la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique». La Retraite a été l'occasion d'échanges de vues approfondis, tant en plénière qu'au sein de groupes de travail, sur les points suivants : (i) tendances, défis et perspectives de la gouvernance politique en Afrique; (ii) le rôle de la gouvernance dans la prévention des conflits, y compris le *leadership* et l'obligation de rendre compte, celui de l'opinion publique et de la société civile et les modalités suivant lesquelles le secteur privé peut faciliter la promotion de la bonne gouvernance; et (iii) la restauration de la paix dans les situations d'effondrement de la gouvernance, avec un accent particulier sur les conflits liés aux élections, les crises constitutionnelles, la réforme du secteur de la sécurité et la gestion des ressources naturelles. La Retraite a également consacré une séance plénière à la question suivante: « Les soulèvements en Afrique du Nord – une nouvelle aube pour la gouvernance ? »

La Retraite, qui a été organisée en coopération avec le Gouvernement l'Egypte, le Centre africain pour le règlement constructif des différends (ACCORD), le Centre régional du Caire pour la formation sur le règlement des conflits et le maintien de la paix en Afrique (CCCPA) et le Centre pour le Dialogue humanitaire (HD), a vu la participation de responsables de la Commission de l'UA et de ses Envoyés et Représentants spéciaux, de membres du Groupe des Sages de l'UA et du Conseil consultatif de l'Année de la paix et de la sécurité en Afrique, des représentants du Président de l'Union et du Président du Conseil de paix et de sécurité (PSC) de l'UA pour le mois de septembre, ainsi que de plusieurs anciens chefs d'Etat. Ont également pris part à la Retraite le Secrétariat et les missions des Nations unies sur le terrain en Afrique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), des organisations partenaires, à savoir la Ligue des Etats arabes, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Organisation de la Coopération islamique, ainsi que de représentants d'organisations de la société civile, de groupes de réflexion et des personnes ressources.

La Retraite s'est tenue dans un contexte marqué par les développements sans précédent intervenus en Afrique du Nord et qui découlent de la conjonction de plusieurs facteurs, allant de l'insatisfaction généralisée à l'égard de gouvernements autoritaires, qui se sont affranchis de l'obligation de rendre compte ; à des inégalités croissantes de revenus, en passant par une pauvreté extrême et la détérioration des conditions de vie ; et à un chômage particulièrement élevé des jeunes, conduisant à une marginalisation sociale. Ces développements mettent en relief la nécessité de l'actualisation et du renforcement des cadres et instruments existants, afin de les anticiper, prévenir et gérer de manière efficace et effective. Dans l'intervalle, les participants ont souligné la nécessité d'appuyer pleinement les processus de transition en cours, pour garantir leur succès et faciliter la mise en place de nouveaux systèmes politiques qui répondent aux aspirations légitimes des populations.

Les participants ont relevé que les soulèvements en Afrique du Nord ont mis en exergue un puissant mouvement qui peut potentiellement contribuer à la consolidation de la démocratie sur le continent. Ils ont souligné la nécessité pour les États membres de l'UA de saisir l'occasion ainsi créée pour renouveler leur engagement en faveur de l'agenda de gouvernance démocratique de l'UA, insuffler un nouvel élan aux efforts déployés à cet égard et mettre en œuvre les réformes politiques et socio-économiques requises.

Les participants ont reconnu que la persistance de conflits armés et de la violence sur le continent, en dépit des progrès importants réalisés au cours des dernières années, est, ainsi que l'a souligné le CPS, liée à l'absence d'améliorations décisives dans le domaine de la gouvernance politique et économique sur le continent, situation qui génère inévitablement frustrations et mécontentement parmi les populations, aboutissant, dans certains cas, à des révoltes et révolutions. En conséquence, ils ont souligné l'impérieuse nécessité de la bonne gouvernance à travers le renforcement de la culture et des institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, comme moyens de prévention des conflits et d'amélioration de la participation des citoyens au règlement des problèmes qui les concernent.

Les participants ont relevé qu'au fil des ans, l'UA a adopté plusieurs instruments sur les droits de l'homme et des peuples, la gouvernance, les élections et la démocratie, le respect de la diversité et des droits des minorités, ainsi que sur la gestion des ressources naturelles, qui constituent un cadre consolidé de normes et de principes, soulignant l'importance de la décision sur les valeurs partagées adoptée par Conférence de l'Union lors de sa 16<sup>ème</sup> session ordinaire, tenue à Addis Abéba les 30 et 31 janvier 2011.

Les participants ont également relevé la mise en place de mécanismes visant à surveiller les progrès accomplis dans le domaine de la gouvernance, tels le Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs, le Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA) élaboré sous la direction de la CEA et l'Indice Mo Ibrahim, qui fournissent des outils d'alerte rapide permettant d'anticiper l'éclatement de conflits liés à la gouvernance, ainsi que les systèmes d'alerte rapide de l'UA et des CER/MR. Ils ont souligné que le respect et l'utilisation effective des instruments/mécanismes existants permettront de réduire considérablement le risque de conflit et de violence sur le continent, tout en améliorant les conditions de vie des populations africaines.

Les participants sont convenus que la priorité pour l'UA ne doit plus être l'adoption d'instruments supplémentaires, à moins que des circonstances exceptionnelles l'exigent, mais plutôt la mise en œuvre de ceux qui existent. À cet égard, ils ont appelé à des efforts renouvelés de la part de tous les acteurs concernés pour combler les lacunes enregistrées en termes de mise en œuvre, améliorer le respect des instruments en vigueur et répondre aux attentes en vue d'une meilleure gouvernance suscitées par les engagements pris par les dirigeants africains. Ils ont souligné l'importance que revêt un *leadership* efficace dans le développement et le maintien d'institutions œuvrant à la bonne gouvernance.

Les participants ont souligné la nécessité d'une convergence de vues continue et d'une action unifiée de l'Afrique, y compris dans les institutions mondiales de gouvernance. Ils ont aussi insisté sur l'importance cruciale que revêt la mobilisation, au niveau du continent, de ressources financières additionnelles pour l'UA, afin d'assurer une pleine appropriation des initiatives prises et un véritable leadership africain.

Tout en reconnaissant les progrès accomplis dans l'amélioration de la gouvernance, les participants ont formulé les recommandations suivantes qui s'appuient sur les déclarations antérieures de l'UA, y compris la décision de proclamer 2012 *Année des valeurs partagées*:

- (i) l'accélération de la signature, de la ratification et de l'intégration dans les législations nationales des instruments pertinents de l'UA – à cet égard, ils ont appelé les États membres qui ne l'ont pas encore fait à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour devenir parties à ces instruments ;
- (ii) le lancement d'une campagne de sensibilisation effective pour mieux vulgariser les instruments existants de l'UA et les dispositions qui y sont contenues, afin d'assurer leur appropriation par toutes les parties prenantes – un tel exercice nécessite des efforts coordonnés de la part de l'UA, des Nations unies, des CER/MR, de la société civile africaine et du secteur privé ;
- (iii) le renforcement du respect des instruments existants, avec une meilleure surveillance. Les participants ont souligné le rôle crucial que la société civile pourrait jouer dans la mise en œuvre du processus de surveillance, notamment par l'élaboration d'un *Indice de conformité* prenant appui sur les Technologies de l'information et de la communication et fournissant des mises à jour régulières sur les mesures prises par les États membres conformément aux engagements qui sont les leurs ;
- (iv) l'utilisation effective des mécanismes et instruments existants pour améliorer et surveiller la qualité de la gouvernance en Afrique, telles que le MAEP, le RGA et l'Indice Mo Ibrahim. Ces instruments doivent être largement diffusés et les recommandations qui y sont contenues faire l'objet de suivi ;
- (v) le plein exercice par le CPS des pouvoirs qui lui sont conférés conformément à l'article 7 (m) du Protocole relatif à la création du CPS, qui stipule que le CPS, en collaboration avec le Président de la Commission, « suit, dans le cadre de ses responsabilités en matière de prévention des conflits, les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion des pratiques démocratiques, la bonne gouvernance, l'état de droit, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect du caractère sacré de la vie humaine par les États membres » ;
- (vi) une plus grande implication du Groupe des Sages, du Parlement panafricain et de la Commission africaine des Droits de l'homme et des peuples dans les efforts d'ensemble de promotion de la gouvernance et de prévention des conflits, conformément aux dispositions pertinentes du Protocole relatif au CPS ;

- (vii) la mise en œuvre, le cas échéant, de programmes de réforme du secteur de la sécurité, sur la base des instruments pertinents de l'UA et d'un partenariat entre tous les parties concernées.

Les participants ont reconnu l'importante contribution que les médias sociaux peuvent apporter pour le perfectionnement des outils organisationnels en vue d'améliorer la prestation des services, de promouvoir la bonne gouvernance et de prévenir les conflits. Ils ont appelé les Gouvernements et les organisations internationales compétentes, en particulier l'UA et les CER/MR, à tirer pleinement avantage de ces nouveaux outils, afin d'interagir plus efficacement avec les citoyens, particulièrement les jeunes.

Les participants se sont félicités des dispositions en train d'être prises par le Groupe des Sages de l'UA, aux fins d'entreprendre un examen global des mécanismes existants relatifs à la démocratisation et à la gouvernance en Afrique et de formuler des recommandations au CPS, conformément à la demande exprimée par cet organe lors de sa réunion au niveau ministériel du 26 avril 2011.

Les participants ont appelé la Commission de l'UA et la CEA, en coordination étroite avec les autres partenaires concernés, à élaborer un plan d'action global prenant en compte les recommandations détaillées formulées lors des délibérations au niveau des séances plénières et des groupes thématiques.

Les participants ont exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République arabe d'Égypte et au CCCPA pour leur généreuse hospitalité et pour toutes les facilités mises à disposition pour l'organisation réussie de la Retraite, ainsi qu'à ACCORD, à HD, au Gouvernement de la Finlande et au PNUD pour leur soutien.